



L'Académie des César,
en partenariat avec la Ficam
et le Groupe Audiens, présente



**César &
Techniques
2023**
LE TROPHÉE

César & Techniques 2023 le Trophée



Le Trophée César & Techniques est destiné à mettre en valeur les entreprises de la filière technique du cinéma en France, et tout particulièrement celles qui ont la capacité à faire valoir un événement, une stratégie de développement ou une contribution particulière à la création durant l'année écoulée.

Le Trophée César & Techniques 2023 sera remis en janvier prochain, par l'Académie, la Ficam et le Groupe Audiens, en l'honneur des techniciennes et techniciens des films éligibles de l'année et des Industries Techniques françaises.

Votre entreprise fait partie des entreprises éligibles

Vous êtes une entreprise ayant assuré une prestation technique sur au moins un des films éligibles au César du Meilleur Film 2023 ou au César du Meilleur Film Étranger 2023, vous pouvez donc concourir pour le Trophée César & Techniques (sous réserve de ne pas avoir reçu le Trophée les trois années précédentes et de remplir les conditions décrites dans le règlement).

À ce titre, votre entreprise sera recensée dans le Guide César & Techniques 2023 reprenant les chefs de postes Costumes, Décors, Effets Visuels, Montage, Photo, Son, ainsi que les entreprises ayant effectué les prestations techniques des films sortis en salle en 2022.

Pour concourir, il vous suffit de compléter le dossier de candidature ci-joint.

Trophée César & Techniques

Le Comité Industries Techniques de l'Académie effectuera une validation parmi toutes les entreprises éligibles qui auront déposé un dossier de candidature.

Parmi les finalistes, l'ensemble des technicien·nes éligibles aux six César Techniques de l'année, l'ensemble des directeurs·trices de production et de post-production des films concourant pour le César du Meilleur Film 2023, les Nommé·e·s aux César Techniques des deux années précédentes ainsi que les Dirigeant·e·s des entreprises membres de la FICAM, choisiront par leur vote l'entreprise qui se verra remettre le Trophée César & Techniques 2023.

Le Trophée César & Techniques sera remis le 9 janvier 2023.

Règlement César & Techniques [ICI](#)

DOSSIER À ENVOYER PAR MAIL AVANT LE 2 DÉCEMBRE 2022 à :
stephane.bedin@ficam.fr / Tél : + 33 (0)1 45 05 72 49

L'ensemble de ces données sera considéré de manière strictement confidentielle par le Comité



1 • Nom et coordonnées de votre société

.....
.....
.....
.....

2 • Contact (2 contacts maximum)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

3 • Votre activité

- Code APE :
- Convention collective :

→ Présentation de la société *

.....
.....
.....
.....

→ Présentation de l'objet de candidature *

.....
.....
.....
.....

4 • Votre société dispose-t-elle d'au moins une année complète d'exploitation ?

- Oui
- Non

5 • Êtes-vous adhérent à la Ficam ?

- Oui
- Non

6 • Votre chiffre d'affaires 2021 :

- € H.T. :
- % du CA dédié à la prestation technique :

7 • Vos résultats nets en 2021 :

- Total :
- Variation en pourcentage 2020/2021 :

8 • Vos effectifs au 31 décembre 2021 :

- Permanents (en nombre de salariés)
Cadres :
- Employés :

- Intermittents (en nombre de jours)
Techniques :
- Artistiques :

9 • Nature et superficie des locaux mis à disposition :

.....
.....
.....

10 • Avez-vous un numéro de certification sociale :

- Oui
Si OUI, précisez la date de validité de votre N° de Certification Sociale :
- Non

* Ces textes seront repris sur le site de l'Académie pour les entreprises finalistes

César & Techniques 2023 le Trophée



A large white rectangular area containing numerous horizontal dotted lines, intended for writing the submission text.

DOSSIER À ENVOYER PAR MAIL AVANT LE 2 DÉCEMBRE 2022 à :
stephane.bedin@ficam.fr / Tél : + 33 (0)1 45 05 72 49

L'ensemble de ces données sera considéré de manière strictement confidentielle par le Comité

César & Techniques 2023 le Trophée



En cas de validation de votre dossier, il vous sera demandé de nous fournir impérativement pour le 26 décembre 2022 **un montage de présentation de l'objet de votre candidature*** ainsi qu'un logo en vue de la remise des Prix le 9 janvier 2023 :

Durée : **60 secondes**

Format : **16/9 sur les supports suivants : AVI HD ou Mpeg2 HD**

Ce montage sera visible sur le site et les réseaux sociaux de l'Académie des César, afin de présenter l'objet de votre candidature.

Fait à :

Le :

* Ce montage devra être constitué d'un générique, rappelant les crédits et les travaux effectués sur les images sélectionnées.

Signature

Cachet de la société

DOSSIER À ENVOYER PAR MAIL AVANT LE 2 DÉCEMBRE 2022 à :
stephane.bedin@ficam.fr / Tél : + 33 (0)1 45 05 72 49

L'ensemble de ces données sera considéré de manière strictement confidentielle par le Comité

César & Techniques 2023 le Trophée



Trophée César & Techniques

- 2022 Micro Climat Studios
- 2021 CLSEFX Atelier 69
- 2020 Transpalux / Studios de Bry
- 2019 Poly Son Post Production
- 2018 Mikros Image Technicolor
- 2017 Tapages & Nocturnes
- 2016 M141
- 2015 Poly Son Post Production
- 2014 Transpalux
- 2013 Mikros Image
- 2012 Mikros Image
- 2011 Archipel Productions



Prix de l'Innovation César & Techniques

- 2022 Deluxe ETS France
- 2021 Mac Guff Ligne
- 2020 Golaem
- 2019 Titrafilm
- 2018 Setkeeper

DOSSIER À ENVOYER PAR MAIL AVANT LE 2 DÉCEMBRE 2022 à :
stephane.bedin@ficam.fr / Tél : + 33 (0)1 45 05 72 49

L'ensemble de ces données sera considéré de manière strictement confidentielle par le Comité